

LE DÉMONSTRATIF : MARQUEUR DE L'AFFECTIVITÉ DANS VÉRA DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

Silvia Adriana APOSTOL
Universitatea din Pitești

Résumé: Notre article se propose d'analyser les valeurs du démonstratif dans le récit fantastique, notamment dans *Véra*. Ayant comme base théorique la thèse de Marie-Noëlle Gary-Prieur qui considère que « ce N = un x qui est un N et sur lequel je attire l'attention de tu », nous nous arrêtons sur quelques emplois déictiques et non-déictiques du démonstratif pour analyser leur rôle dans la construction narrative et sémantique de la nouvelle, ainsi que dans la relation narrateur-personnage-lecteur. La description définie aura des valeurs intéressantes par l'emploi du démonstratif à forte charge affective relevant de l'expérience subjective du personnage vivant l'expérience surnaturelle. Un autre aspect sur lequel portera notre analyse est l'emploi du démonstratif dans sa valeur de « montrer » l'événement surnaturel par la présence d'un objet – preuve du surnaturel.

Mots-clés : démonstratif, récit fantastique, objet – preuve

La position incertaine du démonstratif quelque part entre les deux modalités de référence – anaphorique et déictique - se trouve au centre des analyses portant sur le démonstratif et les descriptions définies, en général. Le texte littéraire semble brouiller ces deux types d'emploi du démonstratif en tant qu'anaphorique ou déictique et la dimension référentielle semble ne plus occuper la place centrale dans le texte littéraire, dépourvu de référence. Nous proposons comme base théorique de notre analyse, l'article de Marie-Noëlle Gary-Prieur et de Martine Leonard¹ sur le démonstratif, qui rassemble les caractéristiques du démonstratif et propose une explication de ses emplois:

- le sens du démonstratif apparaît comme paradoxal : il dit le nouveau comme s'il était connu (en début de récit), ou reprend le connu comme s'il était nouveau (c'est d'ailleurs une de ses particularités d'opérer une nouvelle saisie du référent, une recatégorisation, ce qui justifie son classement dans la catégorie des adjectifs)
- il entretient « une double relation » : avec *le* et avec *un* : avec *le* il partage la propriété d'identifier un objet et de le présenter comme déjà connu ; il partage avec *un* la propriété d'introduire un objet nouveau dans le discours sans imposer l'identification de cet objet ;
- « Ce N = un x qui est un N et sur lequel *je* attire l'attention de *tu* ; selon que le référent de ce N est envisagé dans sa relation au locuteur ou au destinataire, il se rapproche des propriétés de *le* ou de *un* »

La thèse soutenue par Gary-Prieur est que la double valeur du démonstratif (dont il faut analyser non seulement le côté défini, mais aussi la part d'indéfini) est l'effet de sa

¹ Gary-Prieur, M-N. ; Leonard, M., *Le démonstratif dans les textes et dans la langue*, in *Langue Française*, Les Démonstratifs, no.120, 1998, pp.5-20

position originale par rapport aux deux personnes du discours. Voilà le résumé qu'elle fait des différences entre les trois déterminants, du point de vue de la dimension référentielle :

- **un** : n'impose aucune condition d'identification du référent de *un N*
- **le** : présuppose que le référent de *le N* est identifié pour le locuteur et pour le destinataire
- **ce** : pose que le référent de *ce N* est identifié pour le locuteur, et n'impose aucune condition d'identification préalable pour le destinataire

Pour des raisons méthodologiques, notre analyse s'arrêtera sur quelques emplois du démonstratif dans *Véra*, que nous considérons importants quant à leur rôle dans la construction de l'univers de signification de la nouvelle.

Les deux premières occurrences du démonstratif tiennent à la spécificité du type de texte : le texte littéraire, plus précisément l'incipit d'une nouvelle : « *C'était à la tombée d'un soir d'automne, en ces dernières années, à Paris* ». Il n'y a rien de surprenant si le narrateur fixe au début du récit le cadre spatio-temporel. Le démonstratif « c'était » marque l'entrée dans l'énonciation narrative. L'emploi déictique « en ces dernières années » fixe le moment de l'histoire racontée à partir du cadre de la narration de cette histoire : « ces dernières années » prennent leur référence du présent de la narration. Pour compléter le sens de cet emploi déictique, le lecteur fait appel à un savoir extratextuel, l'année de parution de la nouvelle. Par contre, la référence spatiale est absolue : à Paris. Une fois l'entrée dans le récit faite, celui-ci devient en quelque sorte autonome, construisant des tissus de renvois internes. L'espace de l'histoire est mieux localisé : le faubourg Saint-Germain, un vaste hôtel seigneurial. Il s'ensuit l'introduction du personnage principal, faite toujours par ce narrateur hétérodiégétique et extradiégétique, à la troisième personne :

« *Chancelant, il monta les blancs escaliers qui conduisaient à cette chambre où, le matin même, il avait couché dans un cercueil de velours et enveloppé de violettes, en des flots de batiste, sa dame de volupté, sa pâlisante épousée, Véra, son désespoir.* »¹

La formule de Wilmet (Ce = LE+Δ), citée dans l'article de Gary-Prieur², où « ce N=le N que je montre, le N dont je parle », porte sur la dimension subjective du démonstratif, car si le démonstratif « démontre », il le fait par le « geste » du locuteur. Si le locuteur montre N c'est parce que N entre en rapport avec lui. La proximité spatiale impliquée par le démonstratif peut se doubler par une « proximité » affective (tant en emploi déictique qu'anaphorique), une importance subjective que le locuteur accorde à l'objet déterminé par CE.

La forte charge affective accompagnant l'emploi du démonstratif dans notre exemple est claire, la suite de la nouvelle en est la preuve. Il s'agit d'un emploi cataphorique du démonstratif où le nom « chambre » est modifié par une phrase relative : « cette chambre où ... ». Dominique Maingueneau note à propos de ce type d'emploi du démonstratif qu'il « provoque l'identification immédiate du référent en fournissant grâce aux modificateurs du nom les propriétés qui permettent de justifier une telle identification. »³

¹ Villiers de l'Isle-Adam, *Contes cruels*, Garniers-Flammarion, Paris, 1980, p. 47

² Gary-Prieur, M-N. ; Leonard, M., *Le démonstratif dans les textes et dans la langue*, in *Langue Française*, Les Démonstratifs, no.120, 1998, p. 17

³ Maingueneau, D., *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Nathan/HER, Paris, 2000, p. 173

L'emploi du défini au lieu du démonstratif est possible, sans que la fonction référentielle soit affectée : *chancelant il monta les blancs escaliers qui conduisait à la chambre où, le matin même, il avait couché...* Par contre, l'indéfini ne pourrait pas y apparaître, car il ne présuppose pas l'unicité de la chambre. La chambre est donc unique, identifiée par la phrase relative qui détermine CE N. Il s'agit bien de la chambre où est morte Véra. On a dit ci-dessus que le défini peut y apparaître aussi, sans changer le référent de N, mais il n'en va pas de même avec l'intention du discours qui, elle, sera profondément changée. Le démonstratif, comme le note Gary-Prieur, pose que le référent de *ce N* est identifié par le locuteur et n'impose pas d'identification préalable de la part du destinataire. Il met donc sur la scène le connu (du locuteur) qui est inconnu pour le destinataire. Le défini présupposerait l'identification du référent soit pour le locuteur que pour le destinataire. Or l'emploi du démonstratif est bien un artifice de présenter une nouvelle information au lecteur, surtout s'il s'agit du début du récit. Le démonstratif aide à la concentration narrative nécessaire au récit bref.

Le narrateur attire l'attention du lecteur sur le N déterminé par *ce*, sur « cette chambre », car la chambre a une forte valeur affective pour le personnage, c'est le lieu où son épouse est morte et, comme on l'apprendra par la suite du texte, où ils ont vécu leur amour passionnel, cause de la mort de Véra, chambre où le comte d'Athol s'isolera et créera toute l'atmosphère préparant la résurrection de Véra. On touche là, inévitablement, le problème du point de vue. L'astuce dans l'emploi du démonstratif est qu'il est employé par le narrateur pour attirer l'attention du lecteur sur un élément fondamental dans le développement ultérieur du récit, et, surtout, qu'il est marqué du point de vue du personnage. Là où le défini réduirait le paragraphe au seul récit du narrateur, le démonstratif est marqué de la subjectivité du percepteur, comme l'indique l'adjectif « blancs (escaliers) ». Qui autre pourrait en être le percepteur sinon le comte d'Athol qui, chancelant, monte les escaliers dont il perçoit la couleur? La même indication du point de vue du personnage dans l'énumération tellement subjective : « *sa dame de volupté, sa pâlisante épousée, Véra, son désespoir* ».

Rappelons-nous le contexte : à la tombée d'un soir d'automne, le comte d'Athol rentre seul dans son vaste hôtel. Chancelant, il monte les escaliers qui conduisent vers la chambre où le matin même, il avait couché dans un cercueil sa bien aimée, cette chambre qu'il se rappelle en montant l'escalier et qui lui ramène à l'esprit le triste événement. L'emploi du démonstratif à valeur cataphorique déclenche l'identification du référent, par un adjectif ou une phrase relative, en tout cas des modificateurs relevant de l'expérience subjective du personnage.

En ce qui concerne le type de repérage : déictique ou non-déictique, nous retenons l'idée de « proximité », au sens que le référent du nom déterminé par le démonstratif est perceptible et identifié grâce au contexte (déictique) ou grâce au cotexte (non-déictique) :

« *Je n'ai pas le droit de dire Ce X, s'il n'existe pas un X qui, ou bien est perceptible par mon interlocuteur au moment où je parle, ou bien est mentionné par ailleurs dans le discours : le démonstratif ne s'emploie qu'en présence de l'objet (présence dans le contexte linguistique ou dans la situation extra-linguistique).* »¹

¹ Ducrot, O., *Dire et ne pas dire*, Hermann, 1991, Paris, p. 241

La subjectivité associée au démonstratif justifie l'emploi de « cette chambre » en tant qu'appelant une identification du référent par sa « présence » dans la mémoire du comte d'Athol. En rentrant, il se rappelle le moment de départ, il va dans la chambre d'où il est parti. C'est ici la première manifestation du retour en arrière, dans le passé, auquel procède le comte d'Athol qui se refusera d'accepter la mort de Véra. Ce qu'il refusera sera justement l'identification de la chambre à « *cette chambre, où le matin même il avait couché dans un cercueil (...) Véra* ». En effet, une fois entré dans la chambre, le comte revoit la « chambre veuve », et tous les objets lui rappelle Véra. Vivre sans elle lui paraît impossible et absurde. Ses pensées sont présentées en discours indirect libre :

« *Et le comte s'abîmait en des pensées inconnues.*

Il songeait à toute l'existence passée. – Six mois s'étaient écoulés depuis ce mariage. N'était-ce pas à l'étranger, au bal d'une ambassade qu'il l'avait vue pour la première fois ?... Oui. Cet instant ressuscitait devant ses yeux, très distincts. Elle lui apparaissait là, radieuse. Ce soir-là, leurs regards s'étaient rencontrés. Ils s'étaient reconnus, intimement, de pareille nature, et devant s'aimer à jamais. »¹

« Cet instant » est un emploi anaphorique évident, une anaphore *résomptive* (on emploie la terminologie de Maingueneau), qui condense la phrase « il l'avait vue pour la première fois » dans « cet instant », illustrant ainsi, par la recatégorisation « instant », le caractère fortement passionnel de l'amour du comte envers Véra, qui est un coup de foudre. « Ce soir-là » renvoie au même moment, le moment de la première rencontre.

Par contre, le contexte linguistique ne parle pas de « mariage », mais c'est le « contexte psychologique » du comte qui en parle. La présence vive de sa vie auprès de Véra dans la mémoire et dans le cœur d'Athol permet l'emploi du démonstratif à forte valeur subjective.

D'Athol refuse donc la mort de Véra et il s'efforce de donner à l'hôtel et surtout aux objets de la chambre la vivacité qu'ils avaient avant le tragique événement, de telle façon que la chambre sentira Véra comme d'habitude. D'Athol ordonne à Raymond de servir le souper vers dix heures, puisque lui et la comtesse « sont fatigués ». Et il se comporte comme si Véra était encore là, auprès de lui. Cela dure un an, jusqu'au jour de la fête de Véra. Les efforts du comte de redonner la vie aux objets préférés de Véra et de créer un espace qui l'appelle ne sont pas vains. Cet ainsi qui le jour de l'anniversaire de Véra « *la chambre semblait joyeuse et douée de vie, d'une façon plus significative et plus intense que jamais* ». Et l'événement surnaturel préparé par le comte a lieu : « *ce soir-là, (...) la comtesse s'efforçait adorablement de revenir dans cette chambre tout embaumée d'elle* ». Le référent auquel renvoie le nom déterminé par le démonstratif est le même du point de vue physique : la chambre des deux époux dans le château du comte. Cependant c'est justement le démonstratif et sa dimension affective qui permet la recatégorisation de la chambre qui, d'espace rappelant la mort, devient espace appelant la vie : « *Elle y était nécessitée. Tout ce qu'elle aimait, c'était là.* »

La même charge affective liée à l'expérience du comte et implicitement de Véra, dans : « *Elle devait avoir envie de venir se sourire encore en cette glace mystérieuse où elle avait tant de fois admiré son lillial visage* ». L'espace désigné par le démonstratif : espace

¹ Villiers de l'Isle-Adam, *Contes cruels*, Garniers-Flammarion, Paris, 1980, p. 49

physique et affectif proche au personnage réflecteur, s'oppose à l'espace éloigné de la mort, plus précisément de la tombe, désigné par le déictique « là-bas » : « *La douce morte, là-bas, avait tressailli, certes, dans ces violettes, sous les lampes éteintes.* »

L'événement surnaturel se produit car il y avait nécessité, Véra apparaît : « *Et là, devant ses yeux, faite de volonté et de souvenir, (...) belle à en mourir, enfin ! la comtesse Véra le regardait un peu endormie encore.* »

Et pour décrire l'union des deux, encore un démonstratif : « *Les heures effleurèrent d'un vol étranger cette extase où se mêlaient, pour la première fois, la terre et le ciel* ». On pourrait interpréter cet emploi comme étant une anaphore résomptive, permettant à la fois de condenser le fragment antérieur : « Il vint auprès d'elle. Leurs lèvres s'unirent dans une joie divine, -oublieuse, -immortelle » et de le constituer dans la définition du concept employé ensuite dans la structure Ce N : « cette extase ». Le démonstratif permet et justifie la nouvelle saisie apportant un contenu nouveau par la relative : « cette extase où se mêlaient, pour la première fois, la terre et le ciel ».

Un dernier exemple d'emploi du démonstratif coïncide avec la fin de la nouvelle : « *-Quelle est la route, maintenant, pour parvenir jusqu'à toi ? Indique-moi le chemin qui peut me conduire vers toi !*

Soudain, comme une réponse, un objet brillant tomba du lit nuptial, sur la noire fourrure, avec un bruit métallique (...)

L'abandonné se baissa, le saisit, et un sourire sublime illumina son visage en reconnaissant cet objet : c'était la clef du tombeau. »¹

Nous voulons souligner l'importance d'un tel emploi dans le récit fantastique. *Ce N* attire l'attention sur un objet et brouille la distinction déictique / anaphorique : on peut l'interpréter comme anaphore de 'un objet', présent dans le cotexte. L'indéfini désigne un objet non identifié. Le personnage saisit l'objet et le reconnaît ; « cet objet » est donc connu par le personnage, et encore inconnu pour le lecteur. Ce sera seulement le modifieur qui identifiera le référent : « la clef du tombeau ». Le démonstratif mime la présence de l'objet sous les yeux du lecteur, lui permettant ainsi d'entrer dans la conscience du personnage. Le lecteur aura la même réaction devant la présence textuelle de l'objet qu'a le personnage devant l'objet réel : sa reconnaissance. Le lecteur le reconnaît par un rappel rapide de l'histoire qu'il est en train de lire.

La présence d'un tel objet est témoin du surnaturel car seule Véra aurait pu avoir laissé la clef du tombeau, car ce n'est qu'elle qui aurait pu y avoir accès, vu que le comte, après avoir refermé le sépulcre en avait jeté la clef à l'intérieur du tombeau. Sa résolution était bien claire : de ne plus y retourner. Par contre, Véra avait la clef qui ouvrait le tombeau.

Au moment où le comte d'Athol « frappé d'une réminiscence fatale » dit « mais tu es morte », toute l'histoire semble être le produit de l'imagination, de la folie ou d'un rêve du comte. Personnage et lecteur sont tous les deux guidés vers cette interprétation. Pourtant la présence de « cet objet : la clef du tombeau » bouleverse et confirme l'événement surnaturel.

¹ Villiers de l'Isle-Adam, *Contes cruels*, Garniers-Flammarion, Paris, 1980, p. 56

L'emploi du démonstratif dans *Véra* est surtout marqué de l'expérience subjective du personnage. Le démonstratif permet une nouvelle saisie du référent, une recatégorisation, et comme on l'a vu dans le cas des emplois de « cette chambre » ayant le même référent réel mais des valeurs ou des « référents affectifs » différents, selon qu'elle renvoie à la chambre de la mort ou à la chambre de l'extase, donc selon qu'elle renvoie à deux expériences différentes du personnage.

De plus, le démonstratif montre par le « geste » du locuteur un objet sur lequel celui-ci veut attirer l'attention. Tout en brouillant les limites entre emplois déictiques et emplois non-déictiques, il joue avec la mémoire du lecteur qui se voit forcé d'employer tous les moyens d'identification du référent, et donc d'avoir toujours l'histoire présente à l'esprit comme un tout.

Le démonstratif dans *Véra* a finalement le rôle d'apporter aux yeux du lecteur (donc de lui « montrer ») l'évidence de l'événement surnaturel.

Bibliographie

Ducrot, O., *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris, 1991

Gary-Prieur, M-N. ; Leonard, M., *Le démonstratif dans les textes et dans la langue*, in *Langue Française*, 'Les Démonstratifs', no.120, 1998

Maingueneau, D., *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Nathan/HER, Paris, 2000

Villiers de l'Isle-Adam, *Contes cruels*, Garniers-Flammarion, Paris, 1980